Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20230227-2023-014-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/03/2023

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 27 FEVRIER 2023

DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET REVITALISATION

ZI des Livraindières à Dreux : autorisation de vente d'un terrain à la société TLA GROUP

N°BC2023-014

Nombre de membres en exercice	**25**
Nombre de présents	**20**
Nombre de pouvoirs	**0**
Votants	**20**
Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme DEPONDT	

L'an 2023, le 27 février à 18 heures trente, le bureau communautaire de la communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 21 février 2023, s'est réuni à Dreux, sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient Présents :
Gérard SOURISSEAU (SAINT LUBIN DES JONCHERETS), Pierre-Frédéric BILLET (DREUX), Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE), Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES), Damien STEPHO (VERNOUILLET), Loïc BARBIER (BREZOLLES), Caroline VABRE (DREUX), Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS), Sébastien LEROUX (DREUX), Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS), Pierre LEPORTIER (EZY-SUR-EURE), Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS), Nathalie MILWARD (ROUVRES), Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY), Christine RENAUX-MARECHAL (ÉCLUZELLES), Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE), Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRÛLÉ), Pierre SANIER (BU), Jean BARTIER (GARNAY), Christian BOUCHER (CHERISY)

Étaient excusés :
Pascal LEPETIT (OULINS), Talal ABDELKADER (DREUX), Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS), Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE), Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN)

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut valablement délibérer.

Il a été exposé,
L'Agglo du Pays de Dreux est propriétaire d'environ 40 hectares de terrains dans la zone industrielle des Livraindières à Dreux dans le cadre du projet d'extension et requalification de la zone d'activités.
De nouvelles surfaces foncières seront proposées à la vente pour permettre l'accueil de nouvelles entreprises et la création de nouveaux espaces publics (voiries et réseaux divers).

Récemment, les dirigeants de la société TLA GROUP, dont le siège social est basé à Dreux, se sont rapprochés de l'Agglo du Pays de Dreux pour acquérir une emprise de terrain d'environ 13 921 m², située sur les terrains mitoyens de leur propriété.
Cette emprise n'étant pas indispensable aux aménagements à venir pour l'extension de la zone industrielle, l'Agglo du Pays de Dreux est favorable à cette cession.
Les parties sont convenues d'un prix de vente de 25 € HT/m².
France Domaine, dans un avis en date du 10 novembre 2022, a validé la valeur de cession de ce terrain au prix de 25 € HT/m².
Créée en 1975, l'entreprise familiale TRANSLOCAUTO, à l'origine du groupe, s'est développée dans les secteurs du transport routier de marchandises, de la logistique et de l'entreposage. Au cours des années, elle s'est développée considérablement impliquant la création de la holding TLA GROUP en 2014.
Pour organiser ses différentes activités, elle dispose aujourd'hui de plusieurs sites d'exploitation sur le bassin drouais, qu'elle exploite par l'intermédiaire de la société TLA LOGISTIQUE :

- 1 site de 11ha environ sis 23 rue des Livraindières dont elle est propriétaire, composé de 2 bâtiments (1 bâtiment dédié à l'activité de messagerie où se trouve également le siège de l'entreprise et 1 bâtiment constitué d'entrepôts dédiés à l'activité de stockage et de prestations logistiques) ;
- 1 site de 9 750 m² sis 30 rue des Livraindières qu'elle loue à l'Agglo du Pays de Dreux, entièrement dédié à son activité de stockage.

Afin de libérer les locaux sis 30 rue des Livraindières, elle doit prévoir l'extension de son site actuel pour environ 9 000 m² de bâtiments supplémentaires. Elle souhaite donc acquérir une parcelle à proximité du site principal afin d'aménager deux nouvelles cellules (de 5 000 et 4 000 m²) et développer son activité. La société prévoit la création de nouveaux emplois.
L'acquisition de ladite parcelle se fera par l'intermédiaire de la SAS TLA GROUP.
Aussi, il est proposé de vendre un terrain d'environ 13 921 m², qui sera extrait de la parcelle cadastrée CH687 à Dreux, au prix de 25 € HT/m².

VU le 9° de la délibération n° 2021-75 du conseil communautaire du 12 avril 2021 portant délégation du conseil communautaire au bureau communautaire pour décider l'aliénation des biens mobiliers supérieurs à 10 000 € H.T. et la cession ou l'acquisition des biens immobiliers inférieurs à 500 000 € H.T

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ARTICLE 1 : APPROUVE la vente d'emprise de terrain d'environ 13 921 m², extrait de la parcelle cadastrée CH687 à Dreux au prix de 25 € HT/m², soit environ 348 025,00 € HT, à la société TLA GROUP ou toute société s'y substituant,
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avant contrat de vente, l'acte de vente et tous documents y afférents.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

POUR EXTRAIT CONFORME
Dreux, le 13 mars 2023

Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet de la collectivité : 13/03/2023

Gérard SOURISSEAU
Président

Jérôme DEPONDT
Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.